



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتاريه
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN**

Secretariat
B. P. 3243

ORIGINAL : Anglais

DISTRIBUTION : Générale

اديس ابابا * * Addis Ababa

CONSEIL DES MINISTRES
Trente-cinquième Session Ordinaire
Freetown, Sierra Leone,
18-28 juin 1980

CM/1060 (XXV)

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA CREATION DU
RESEAU PANAFRICAIN DE TELECOMMUNICATIONS



CM1060

MICROFICHE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA CRÉATION DU
RÉSEAU PANAFRICAIN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Introduction

Le Secrétaire Général a l'honneur de présenter en annexe I au présent document, le Septième Rapport du Comité de Coordination pour la création du Réseau Panafricain de Télécommunications (PANAFTEL) qui s'est réuni à Genève les 10 et 11 décembre 1979.

2. Dans son Septième Rapport, le Comité a porté à l'attention du Conseil, les activités qu'il a déployées en vue de la création de la PANAFTEL et dégagé un certain nombre de questions importantes devant être examinées par les organes directeurs de l'OUA.
3. Depuis la présentation du Sixième Rapport, aucun progrès significatif n'a été enregistré sur le projet PANAFTEL en raison de certains facteurs paralysants, dont notamment le manque de ressources financières sûres pour permettre d'achever certaines phases du Réseau et pour la construction de nouvelles lignes et l'étude concernant des lignes supplémentaires.
4. Au cours de la même période, le Comité a également suivi de près les progrès réalisés dans le cadre de la Décennie des transports et communications pour l'Afrique nouvellement proclamée, en particulier les résultats de la Conférence pour les annonces de contributions tenue à New York en novembre 1979. Bien que les résultats de ladite conférence aient été décevants, elle a cependant permis de porter à la connaissance de la communauté internationale, en particulier à celle des pays industrialisés, les besoins urgents de l'Afrique en matière du développement de ses secteurs des transports et communications.
5. Le Comité qui a en outre examiné les propositions de tenir une Troisième Conférence Africaine sur les Télécommunications, a élaboré un ordre du jour pour la Conférence et s'est réjoui de l'invitation du Gouvernement du Libéria d'accueillir la Conférence au cours du mois de décembre 1980. La Conférence africaine des Télécommunications (dont la dernière s'est déroulée à Kinshasa en décembre 1975), évalue l'ensemble du développement des télécommunications en Afrique afin de coordonner les programmes et d'intégrer les politiques de planification pendant le reste de la Décennie.

6. Le Comité de Coordination a par ailleurs examiné les activités du stand de la PANAFTEL à TELECOM 79, stand qui a été conjointement organisé par les membres participants du Comité de Coordination de la PANAFTEL. Il a été relevé que les activités du stand ont été un véritable succès car elles ont permis de faire connaître au public les efforts que déploient les pays africains pour étendre et moderniser leurs systèmes de télécommunications...

7. Actions requises :

1. Le Conseil est invité à prendre acte du Rapport ci-joint et à faire toute proposition qu'il juge nécessaire à l'amélioration du Réseau PANAFTEL ; le Conseil est également invité à aider le Comité de Coordination dans ses travaux.

SEPTIEME RAPPORT DU COMITE DE COORDINATION
POUR LE RESEAU PANAFRICAIN DE TELECOMMUNICATIONS
AU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ORGANISATION
DE L'UNITE AFRICAINE

Introduction

1. Le Comité de coordination pour le réseau Panafricain de télécommunications se compose des Chefs exécutifs de l'Organisation de l'Unité africaine, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de la Banque africaine de développement, de l'Union internationale des télécommunications et de l'Union Panafricaine de télécommunication.

2. Ce comité a été créé pour donner suite à une Résolution des Chefs d'Etat de l'Organisation de l'Unité africaine. Le Comité de coordination PANAFTEL s'est réuni deux fois en 1979: le 16 avril à Addis Abéba, les 10 et 11 décembre à Genève. Le Comité a l'honneur de soumettre son 7ème rapport au Conseil des ministres.

Progrès de la mise en oeuvre du réseau PANAFTEL

3. Le Comité a examiné en détail les progrès de la mise en oeuvre du réseau PANAFTEL. A la fin de 1979, vingt centraux téléphoniques internationaux pour l'exploitation automatique devraient être en service dans les pays africains. Presque tous ces pays disposent de centraux télex internationaux en service automatique. 1979 a vu la mise en service de sept nouvelles stations terriennes pour les télécommunications internationales par satellite. On a cependant relevé que ces stations terriennes acheminent presque uniquement du trafic intercontinental et qu'elles ne servent guère à l'établissement de liaisons entre pays africains.

Cela tient en partie à des problèmes d'ordre technique; il est probable qu'un effort coordonné des administrations africaines permettrait toutefois de résoudre certains de ces problèmes; les administrations africaines pourraient ainsi tirer un meilleur parti des lourds investissements qu'elles ont consentis pour se procurer ce type d'équipements de télécommunication.

Compte tenu de ce qui précède, le Comité invite l'UAPT et l'UIT à collaborer à l'organisation de réunions régionales d'exploitants de stations terriennes africaines, au niveau "gestion du trafic", afin de resserrer la coordination et la coopération entre ces stations terriennes. Nombre d'artères de Terre ont en outre été mises en service tandis que d'autres, déjà en construction, deviendront opérationnelles en 1980 ou au début de 1981.

4. Bien que les progrès réalisés donnent satisfaction dans le nombreux domaines, on rencontre certaines difficultés quand le manque de ressources financières ou d'autres raisons entravent l'évolution souhaitée. Le précédent rapport du Comité de coordination a fait mention de ces difficultés; à la suite de ce rapport, une lettre signée par trois des membres du Comité a été envoyée aux pays intéressés en leur demandant des renseignements sur les dispositions prises pour mettre en service les systèmes qui préoccupent le Comité. Jusqu'à présent, les réponses reçues ont été peu nombreuses et le Comité se propose d'adresser une nouvelle lettre à ceux qui n'ont pas encore répondu.

5. Un autre sujet - auquel il faudra prêter dans l'avenir une beaucoup plus grande attention - est la maintenance nécessaire à la bonne marche des systèmes. Nombreux sont les systèmes déjà installés qui souffrent d'une dégradation prématurée ou de fréquentes et longues interruptions causées par le manque de carburant, de pièces détachées, d'appareils de mesure ou de maintenance préventive. Le FNUD prévoit d'accorder un considérable supplément de ressources financières au projet PANAFTEL pour étayer celui-ci au cours des trois prochaines années, et le gros de ces ressources sera destiné à la maintenance des systèmes.

6. On a appris que l'UIT et l'UAPT envisageaient d'organiser en 1980 des cycles d'études traitant de la maintenance. On a également appris de la CEA que des dispositions ont été prises pour financer un tel cycle d'études dans le cadre du programme de la Décennie. Il a été décidé que ces activités devront être coordonnées.

Décennie des transports et communications en Afrique

7. Le Comité PANAFTEL a suivi de près les progrès réalisés l'an passé dans le secteur des communications au titre de la Décennie des transports et communications en Afrique. Immédiatement avant la réunion d'avril du Comité, à Addis Abéba, une commission technique d'experts et une réunion interorganisations ont examiné les travaux des consultants de la CEA et le projet de contribution aux télécommunications établi par l'UIT. Le rapport de la commission technique a été approuvé par le Comité PANAFTEL et a servi de base au programme de télécommunications soumis à la Conférence des ministres de transports, des communications, de l'information et de la planification qui s'est tenue à Addis Abéba du 9 au 12 mai 1979.

8. Lors de la réunion de décembre 1979 du Comité, le représentant de la CEA a fait rapport sur les activités qui s'en sont suivies, jusque et y compris la Conférence pour les annonces de contribution organisée à New York, le 20 novembre 1979, par le Secrétaire général des Nations Unies. Le représentant de la CEA a indiqué les dispositions que celle-ci prend, en sa qualité de chef de file pour la Décennie, pour élaborer une stratégie fondée sur les résultats de la Conférence pour les annonces de contributions. On a noté qu'une bonne partie des contributions destinées à des projets couverts par la Décennie seront apportées sous la forme d'une aide bilatérale par les organisations et les pays donateurs. Bien que ces propositions d'aide doivent encore faire l'objet de négociations et d'accords, une contribution fournie par le PNUD peut être immédiatement disponible. Le représentant du PNUD a confirmé que celui-ci a annoncé pour les années 1980-81-82 une contribution de 5,2 millions de dollars des Etats-Unis dont on peut immédiatement tirer parti et dont 1,96 millions vont aux télécommunications.

3ème Conférence africaine des télécommunications

9. D'après le programme de la Décennie des transports et communications en Afrique, une Conférence africaine des télécommunications doit se tenir en 1980. Le Comité a examiné les propositions relatives à l'organisation de cette Conférence. Les dates de celle-ci sont encore à déterminer mais on prévoit que le Gouvernement du Liberia pourrait accueillir la Conférence à Monrovia.

10. Le Comité a élaboré un ordre du jour pour la Conférence en question; cet ordre du jour sera distribué à toutes les administrations africaines au début de 1980 afin qu'elles aient amplement le temps de se préparer.

11. La Conférence étudiera l'ensemble du développement des télécommunications en Afrique, afin de coordonner les programmes et d'intégrer les politiques de planification pendant le reste de la Décennie.

Relations avec les groupements économiques sous-régionaux et les banques d'investissement qui participent au développement des télécommunications

12. Les membres du Comité ont décidé de prendre toutes les dispositions possibles pour coordonner, dans le domaine des télécommunications, les travaux des groupements économiques sous-régionaux, en particulier, les réunions sous-régionales de coordination PANAFTEL devraient être étroitement associées aux activités des centres multi-nationaux de programmation et d'exploitation (MULPOC).

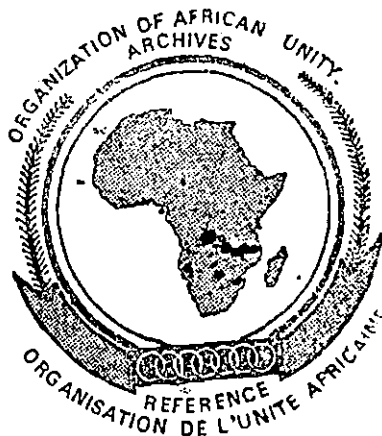
Coordination entre les pays

13. En 1979, l'Union panafricaine des télécommunications a intensifié son activité en facilitant la coordination entre les pays dans le cas d'un certain nombre de projets spécifiques qui font partie du réseau PANAFTEL.

Stand PANAFTEL à l'exposition TELECOM 79

14. En septembre 1979, l'UIT a organisé, à l'occasion de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications, une exposition des télécommunications appelée "TELECOM 79". Le Comité de coordination PANAFTEL a, lors de cette exposition, organisé un stand, groupé avec ceux d'un certain nombre de pays africains également représentés à TELECOM 79. Ce travail a été fructueux et a fait connaître au public les efforts faits par les pays africains pour étendre et moderniser leurs systèmes de télécommunications. Les stands en question ont suscité un vif intérêt auprès des nombreux visiteurs, au nombre desquels on a compté 50 ministres et 80 ambassadeurs venus du monde entier. En même temps que l'exposition, un symposium a rassemblé plus de 2.000 spécialistes venus entendre les exposés prononcés par d'éminents experts des télécommunications.

Parmi les exposés qui ont décrit, en matière de télécommunications, les réalisations régionales dans les différentes parties du monde, citons un exposé relatif au réseau PANAFTEL qu'a prononcé Monsieur Egbe Tabi, Ministre des Communications de la République du Cameroun.



Genève, le 11 décembre 1979

Le Secrétaire général de l'Union
Internationale des Télécommunications

Pour le Secrétaire général de
l'Organisation de l'Unité africaine

(signé)

M. MILI

(signé)

O. MUNTASSER

Pour le Secrétaire Exécutif de la
Commission Economique pour l'Afrique

Pour le Secrétaire général de
l'Union Panafricaine des
télécommunications

(signé)

W.F. COLEMAN

(signé)

R.M. YUSUF

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1980-06-18

Report of the Secretary General on the Implementation of the Pan-African Telecommunication Network

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/10136>

Downloaded from African Union Common Repository